Envoyé en préfecture le 28/09/2026
Reçu en préfecture le 28/09/2026
Publié le
ID : 056-215601006-20260923-70_2026-DE

Mairie · Ti-kêr
Langonnet • Langoned

COMMUNE DE LANGONNET – 56630

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE PUBLIQUE DU 23 SEPTEMBRE 2026

Délibération n° 70_2026

Objet : Rapport annuel 2025 sur le prix et la qualité du service Assainissement.

Nombre de conseillers
En exercice:19
Présents: 18
Votants : 19

L'an deux mil vingt-six, le vingt-trois septembre, le Conseil municipal de la Commune de LANGONNET dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire au Centre Culturel, sous la présidence de M. Éric JEAN, maire.

Date de convocation du Conseil municipal : le 16 septembre deux mille vingt-six.

Présents : M. JEAN Éric ; Mme CORFDIR Claudine ; M. SIMON Fabien ; Mme PICARDA Anne-Marie ; M. BARBEREAU Thierry ; Mme WALLET Sigrid ; M. DERENNE David ; Mme GERVAIS Elisabeth ; M. BLANES Frédéric ; Mme BOUTTIER Martine ; M. BRETEAU Alain ; Mme BOTTARELLI Laëtitia ; Mme CLAVIER Carole ; M. CLAVIER Jean-Claude ; M. BERNARD Gilles ; M. LE CRAS Yann ; Mme LE JORT Marion, M. MAINGUY Philippe.

Représenté : M. DERRIEN Thomas (pouvoir Mme CORFDIR Claudine)

Madame WALLET Sigrid a été désignée secrétaire de séance.

Monsieur le Maire présente au Conseil le rapport concernant le prix et la qualité du service assainissement pour l'année 2025.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité (19 voix pour) d'approuver le Rapport annuel 2025 sur le prix et la qualité du service Assainissement.

Pour copie conforme,

Le Maire,

Éric JEAN

MAIRIE DE LANGONNET
56630 (Morbihan)